



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Motion

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 14 - MOT - 055

Déposé le : 02.09.14

Scanné le : _____

Art. 120 à 126a LGC La motion est une proposition soumise au GC et impliquant pour le CE (ou exceptionnellement une commission parlementaire) d'élaborer et de présenter un projet de loi ou de décret. Elle touche à une compétence propre du GC. Le motionnaire motive sa demande et expose le sens de la législation souhaitée.

La motion peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le motionnaire demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct de la motion à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate.

- Soit un député ou le CE demande la prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE.

- Soit l'auteur de la motion demande sa prise en considération immédiate et son renvoi à une commission parlementaire chargée de présenter un projet de loi ou de décret.

Suite au vote du GC, la motion est soit renvoyée au CE, soit à une commission parlementaire, soit classée.

Important : sur proposition d'un député, d'une commission ou du CE, le GC peut, jusqu'à sa prise en considération, transformer la motion en postulat, auquel cas la procédure du postulat s'applique.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre de la motion

Modification du mode de perception de la participation des communes à la facture sociale.

Texte déposé

Depuis quelques années le système de perception par l'Etat de la participation des communes à la facture sociale a évolué. En effet, dans les années nonante, les communes versaient les montants dus à l'Etat sur la base, en principe, des dépenses connues et déjà dépensées par le Canton.

Or, suite aux difficultés financières du canton, les communes ont été sollicitées pour verser des acomptes sur des bases budgétaires de l'Etat. Les rectifications comptables interviennent évidemment ultérieurement selon les dépenses réelles.

Face à cette situation, les syndics, municipaux, boursiers et responsables financiers peinent à établir des budgets fiables année après année, bien compris par les responsables politiques et les citoyens en général. Il est donc indispensable d'adopter un système plus simple.

Il s'agira de préparer les nouvelles mesures pour l'année comptable 2016. La période transitoire pourra ainsi être organisée sans aucun préjudice tant pour les finances cantonales que communales.

Il faut, en plus, se rendre compte que les fusions de communes trouveraient ainsi une procédure financière simple et transparente. La recherche des nouvelles données fiscales et souvent la source de complications lors de la mise en place de simulations financières. Je demande par la présente motion de revoir la procédure dans le sens du titre déposé.

Commentaire(s)

Je demande le renvoi en commission.

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- | | |
|---|-------------------------------------|
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures | <input checked="" type="checkbox"/> |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures | <input type="checkbox"/> |
| (c) prise en considération immédiate et renvoi au CE | <input type="checkbox"/> |
| (d) prise en considération immédiate et renvoi à une commission parlementaire | <input type="checkbox"/> |

Nom et prénom de l'auteur :

CHAPALAY Albert

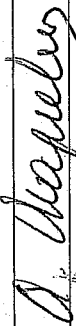
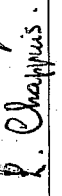



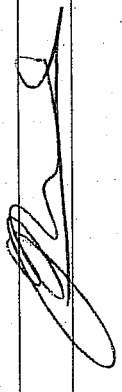
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :

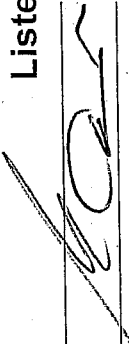


Signature(s) :

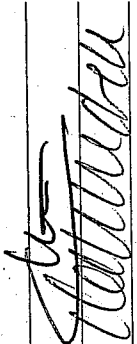
Liste des députés signataires – état au 3 juin 2014

Aellen Catherine	Chapalay Albert		Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chappuis Laurent		Eggenberger Julien
Apothéoz Stéphanie	Cherbuin Amélie		Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine		Epars Olivier
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc		Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc		Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Christen Jérôme		Ferrari Yves
Bally Alexis	Christin Dominique-Ella		Freymond Cantone Fabienne
Bendahan Samuel	Collet Michel		Gander Hugues
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe		Genton Jean-Marc
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis		Germain Philippe
Blanc Mathieu	Creteigny Gérard		Glauser Alice
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence		Glauser Nicolas
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte		Golaz Olivier
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial		Grandjean Pierre
Bory Marc-André	Debluè François		Grobéty Philippe
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre		Guignard Pierre
Brélaz Daniel	Desmeules Michel		Haldy Jacques
Brélaz François	Despot Fabienne		Haury Jacques-André
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory		Hurni Véronique
Buffat Michaël	Divorne Didier		Induni Valérie
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel		Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe		Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline		Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José		Jungclaus Delarze Suzanne

Liste des députés signataires – état au 3 juin 2014

Kappeler Hans Rudolf 

Kernen Olivier

Kunze Christian 

Labouchère Catherine

Lachat Patricia

Luisier Christelle

Mahaim Raphaël

Maillefer Denis-Olivier

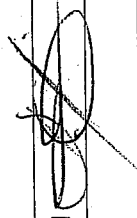
Manzini Pascale

Marion Axel

Mattenberger Nicolas

Matter Claude

Mayor Olivier

Meienberger Daniel 

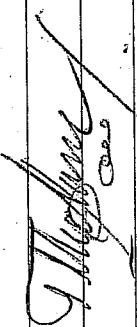
Meldem Martine

Melly Serge

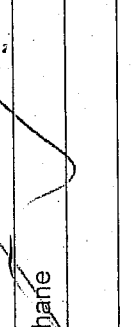
Meyer Roxanne

Miéville Laurent

Miéville Michel

Modoux Philippe 

Mojon Gérard

Montangero Stéphane 

Mossi Michele

Neiryneck Jacques

Neyroud Maurice

Nicolet Jacques

Nicolet Jean-Marc

Oran Marc

Papilloud Anne

Payot François

Pernoud Pierre-André

Perrin Jacques 

Pidoux Jean-Yves

Pillonel Cédric

Podio Sylvie

Probst Delphine

Randin Philippe

Rapaz Pierre-Yves 

Ravenel Yves 

Renaud Michel

Rey-Marion Alette 

Rezzo Stéphane

Richard Claire

Riesen Werner

Rochat Nicolas

Romano Myriam

Roulet Catherine

Roulet-Grin Pierrette 

Rubattel Denis

Ruch Daniel 

Rydlo Alexandre

Schaller Graziella

Schobinger Bastien

Schwaar Valérie

Schwab Claude 

Sonnay Eric

Sordet Jean-Marc

Surer Jean-Marie 

Thuillard Jean-François

Tosato Oscar

Treboux Maurice

Trolliet Daniel

Tschopp Jean

Uffer Filip

Venizelos Vassilis

Voiblet Claude-Alain

Volet Pierre

Vuarnoz Annick

Vuillemin Philippe

Weber-Jobé Monique

Wehrli Laurent

Wüthrich Andreas

Wyssa Claudine 

Yersin Jean-Robert

Züger Eric